



BRUIT & TRAVAIL

FRÈRES ENNEMIS ?

Audika

L'OUÏE, UN ENJEU ESSENTIEL : AUDIKA AGIT

*L'ouïe est un sens précieux et essentiel.
Encore faut-il en prendre conscience
et agir pour la protéger.*

Dès l'âge utérin, c'est le premier de nos sens. C'est elle qui est en résonance avec notre corps, qui crée l'espace, nous ouvre au monde, aux autres et à nous-mêmes. Elle est le sens de l'équilibre et le plus complexe d'entre eux. Elle est active et dynamique, en interaction permanente avec nos capacités sensorielles, créatrices, cognitives et sociales.

Il est donc primordial de protéger ce sens à tous les âges de la vie en limitant tout ce qui peut entraîner inconfort et perte auditive, et ce notamment dans son environnement professionnel.

L'ouïe est un sens méconnu et l'audition fait encore face à des idées reçues. Le frein psychologique lié aux problèmes d'audition et à l'appareillage reste un véritable handicap engendrant une mauvaise compréhension des avancées technologiques du secteur alors que protection et correction auditives sont des enjeux majeurs de santé publique et de développement personnel.

C'est pour lutter contre cette méconnaissance des conséquences de la malaudition - auditives, cognitives, comportementales... - et contre les préjugés liés à l'appareillage, qu'**Audika**, marque de référence en matière de correction auditive, a décidé d'agir et de placer l'audition au cœur du débat et des préoccupations de santé publique en 2017.

En partenariat avec OpinionWay, institut de sondage d'opinion, Audika a lancé cette année une grande enquête autour de trois thématiques fortes :

- » **BRUIT ET TRAVAIL, FRÈRES ENNEMIS ?**
- » **RINGARD MON APPAREILLAGE ? PERCEPTION OU RÉALITÉ ?**
- » **ET SI BIEN ENTENDRE ÉTAIT UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE ?**

Trois thématiques restituées sous la forme de trois dossiers de presse dont le premier vous présente les résultats inédits de l'enquête portant sur les nuisances du bruit au travail, ses conséquences irréversibles en termes d'ouïe et les solutions pour lutter contre ce problème, source de mal-être au quotidien pour des millions de français.



1

LE BRUIT : UN FLEAU SUBI PAR UNE MAJORITÉ

Le bruit fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien des français, dans leur vie personnelle mais majoritairement dans leur vie professionnelle.

Open-space, musiques d'ambiance, ustensiles, appels téléphoniques, matériels techniques, discussions... les actifs vivent dans un environnement bruyant perpétuel, n'y prêtant pas attention et ne se rendant pas compte des conséquences sur leur ouïe.

Par manque de sensibilisation et d'information, ils ne mesurent pas l'impact du bruit sur leur activité ou leur vie personnelle et ne réfléchissent pas à la manière d'y remédier et de se protéger.

C'est pourquoi **Audika** et **OpinionWay** ont mené une grande enquête auprès d'un panel de 1 000 personnes sur l'ensemble du territoire ainsi qu'auprès de la médecine du travail pour pointer du doigt le bruit subi tous les jours par les actifs sur leur lieu de travail, ses nuisances et ses conséquences.

Pour appuyer ces propos, **Bruitparif**, l'observatoire du bruit au quotidien en Île-de-France, donne également de la voix pour, au-delà d'informer, inviter les actifs à agir sur leurs lieux de travail.

A CAUSE DU BRUIT

**20 % des salariés français
perdraient selon l'Ifop
30' de productivité par jour
soit 23 milliards d'euros
de pertes annuelles pour
les entreprises**

(Source : Étude Ifop 2016).

TOUJOURS PLUS DE BRUIT !

LE BRUIT DE FOND AU TRAVAIL, EXTRÊMEMENT IMPACTANT SUR L'OUÏE

Au-delà de l'intensité du bruit sur une période définie, **Audika** et **Bruitparif** s'accordent sur le fait que la pire des nuisances sonores est celle subie sur l'ensemble de la journée d'un actif même à faible teneur.

En effet, le bruit dans un environnement professionnel peut être ressenti de deux manières distinctes. La première, celle que chacun reconnaît immédiatement en souffrant sur l'instant même : un bruit fort et agressif à un moment donné ou sur une courte période.

Ce bruit, les métiers d'artisanat le ressentent et le distinguent facilement : les machines, les chantiers etc... D'autres métiers, comme celui de la dentisterie par exemple ou ceux particulièrement exposés aux ambiances sonores, le ressentent mais l'expriment plus rarement.

La seconde, plus traître et sûrement la plus dangereuse pour notre audition, est un bruit, un « brouhaha » constant sur un lieu de travail, étalé sur toute une journée et répété toute la semaine.

Cette exposition au quotidien qui peut sembler banale est, a contrario extrêmement impactante sur l'ouïe des actifs et, par répercussion sur leur humeur et leur productivité.

Cette gêne est d'ailleurs identifiée par une majorité des actifs conscients de cette exposition passive constante.



LE SAVIEZ VOUS ?

Un niveau d'exposition de 80 dB en bruit constant nécessite de mettre à disposition de tous les salariés des protections auditives. Dès 85 dB, le port de protections auditives devient obligatoire (décret n°2006-892 du 19/07/2006).

60%

des actifs (35 ans et +)
exposés au bruit
disent l'être au moins
plusieurs heures par jour
ou en permanence.

UNE EXPOSITION AU BRUIT EN AUGMENTATION CONSTANTE

Le travail en open-space, les téléphones qui sonnent, les bruits extérieurs dus au trafic dans la rue, les discussions de chacun, la musique toujours plus forte pour attirer la clientèle etc... font de la modernisation et de la digitalisation de notre époque une cause majeure de cette exposition plus importante qu'il y a 20 ans.

8

actifs

10

(35 ans et +)

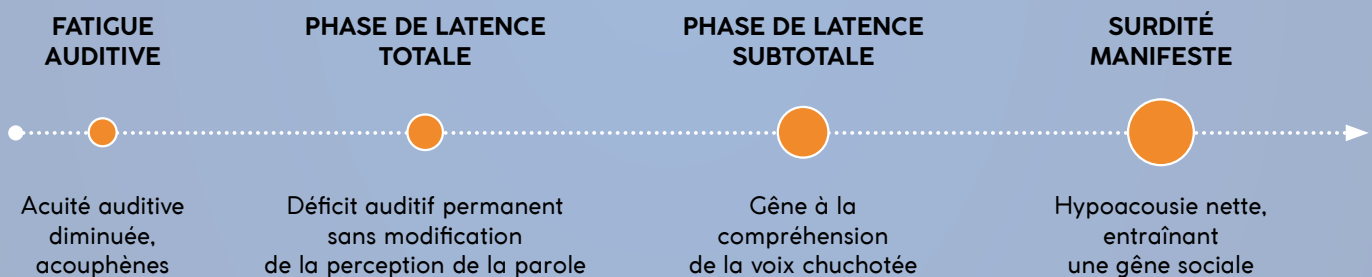
reconnaissent être autant,
voire plus, exposés au bruit
au travail qu'il y a 20 ans.

Suite logique de ce constat, ils reconnaissent y être exposés sans forcément l'identifier comme un problème majeur de leur productivité ou même comme source d'un mal-être continu impactant sur leurs humeurs et leur concentration au travail.

LES NUISANCES DU BRUIT AU TRAVAIL : UN CONSTAT ALARMANT

LES EFFETS NOCIFS DU BRUIT SUR L'AUDITION

Dans l'environnement professionnel, l'exposition à des bruits intenses ou brutaux ou à un bruit de fond constant situé, par exemple, entre 60 et 80 dB génèrent des traumatismes sonores en plusieurs phases :



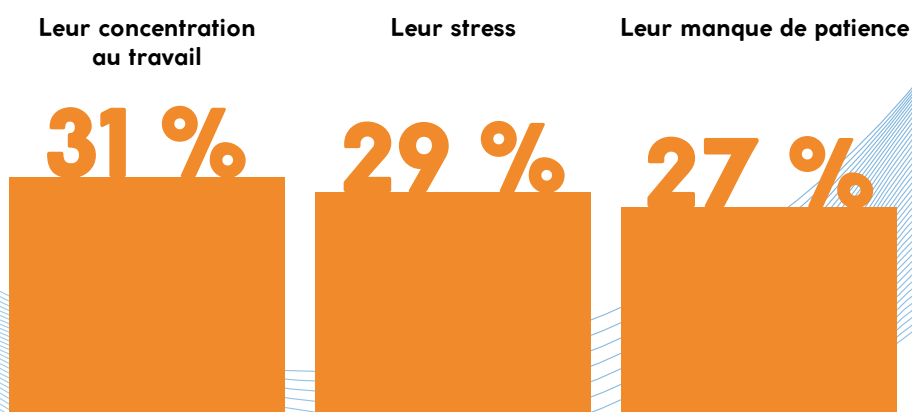
Il suffit de prendre l'exemple de la fatigue auditive pour mesurer l'impact d'un traumatisme sonore de premier niveau. En effet, la fatigue auditive correspond à un déficit temporaire des capacités auditives qui se caractérise par une diminution de la compréhension de la parole. Si elle s'installe dans la durée, elle conduit à une usure prématurée des cellules sensorielles de l'oreille et donc à une surdité irréversible.



LES EFFETS NOCIFS EXTRA-AUDITIFS

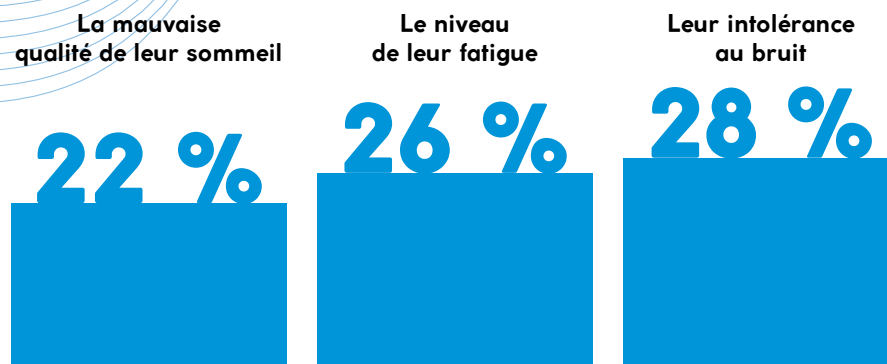
Apparition de troubles du sommeil, réduction de la motivation au travail et des performances, possible accélération du rythme cardiaque, augmentation du stress, de l'anxiété chronique ou des états dépressifs... actifs et médecins du travail sont unanimes sur les maux ressentis et l'impact direct du bruit au travail sur la vie quotidienne.

LES ACTIFS CONSIDÈRENT QUE LE BRUIT AU TRAVAIL A UN IMPACT DIRECT SUR :



Malheureusement, ces maux subis sur le lieu de travail ne prennent pas fin lorsque la journée se termine et influent sur une humeur générale que les actifs ramènent chez eux. Le stress quotidien, la mauvaise humeur, l'irritabilité n'ont pas de frontières et impactent immédiatement la sphère personnelle. Voici donc les trois maux qui reviennent le plus régulièrement dans les réponses des actifs sondés :

LES ACTIFS DÉCLARENT QUE LE BRUIT AU TRAVAIL A AUSSI UN IMPACT UNE FOIS RENTRÉS AU DOMICILE SUR :



UN MAL-ÊTRE DIFFICILEMENT IDENTIFIÉ

Les actifs sondés ont ainsi une pleine conscience de subir passivement, chaque jour sur leur lieu de travail, du bruit et le reconnaissent majoritairement. Cependant, il y a un décalage entre le reconnaître et l'identifier comme source principale de leur mal-être et de leurs changements d'humeurs.

Ce constat soulève deux problèmes distincts :

» Le premier est que ces actifs ne décèlent pas forcément d'où vient cette gêne et ne l'associent pas de façon évidente à une gêne auditive. Ils ne comptent donc pas agir puisque **le bruit n'est pas identifié clairement comme source des maux cités précédemment.**

» Le deuxième est que, d'un point de vue hiérarchique, **il y a une appréhension à pointer du doigt une gêne auditive liée à leur univers professionnel.** De prime abord, le bruit de fond qui devrait être signalé ne devient pas une priorité dans les tâches à gérer par les patrons. Ils peuvent voir cela comme secondaire, tant qu'ils ne sont pas confrontés à une réalité de mal-être et d'inconfort aussi bien pour leurs salariés que pour eux-mêmes.

1

actif

2

(35 ans et +)
exposé au bruit
n'a pas l'intention d'agir.



LE SAVIEZ VOUS ?

Premier référentiel de certification centré sur le bien-être des occupants/usagers d'un bâtiment, le label Well inclut le confort acoustique (isolation des bruits extérieurs, niveaux de décibel bas...) comme un critère essentiel.

Deux autres données tirées de cette enquête devraient alerter les employeurs et plus largement les pouvoirs publics :

Pour échapper au bruit au travail,

11 %

des actifs envisagent de changer de métier avant même l'aménagement de leur temps de travail ou la mise en place du télétravail,

Pour éviter de passer par des démarches administratives qui peuvent prendre du temps,

1 actif sur 10

préfère aujourd'hui changer de vie, d'environnement professionnel et donc de profession pour ne plus souffrir du bruit au travail.

UNE URGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE

Au regard de son impact sur l'audition, sur la vie professionnelle et personnelle des salariés et plus globalement sur la performance économique des entreprises concernées, le bruit au travail apparaît donc à travers cette enquête comme une urgence de santé publique nécessitant d'apporter des solutions concrètes aux salariés et aux employeurs pour améliorer la qualité de la vie professionnelle.



En s'emparant de cette problématique du bruit au travail et de ses effets nocifs sur l'audition et sur la vie professionnelle et personnelle des salariés, **Audika** souhaite mobiliser le plus grand nombre pour créer un environnement auditif confortable pour tous, source d'amélioration du bien-être, de la productivité et de la performance individuelle et collective.

COUP DE PROJECTEUR SUR... DES MÉTIERS MÉCONNUS POUR LEUR EXPOSITION AU BRUIT

1. BRUITPARIF AU QUOTIDIEN

Observatoire du bruit au quotidien en Île-de-France, Bruitparif a été créé en 2004 à l'initiative du conseil régional d'Île-de-France à la demande des associations de défense de l'environnement pleinement conscientes de la nuisance sonore subie par les domiciliés dans cette région et l'importance de les en informer pour agir rapidement et efficacement.

Cette association agit ainsi chaque jour pour dénoncer des abus de bruit dans différents environnements de la région tout en apportant des solutions pour améliorer la vie des franciliens. **Bruitparif** est également un lieu de concertation qui fédère les principaux acteurs de la lutte contre le bruit regroupés en quatre collèges : les services et établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales (la Région Ile-de-France, les départements, les communes ou EPCI), les activités économiques, le collège des associations de défense de l'environnement et de protection des consommateurs ainsi que les professionnels de l'acoustique.

S'appuyant sur une équipe impliquée, **Bruitparif** œuvre au quotidien à la réalisation de **TROIS MISSIONS PRINCIPALES** :

1. Mesurer et évaluer l'environnement sonore (réseau de surveillance, laboratoire d'exploitation et d'analyse du bruit, recherche et développement).

2. Accompagner les politiques publiques (application de la directive européenne 2002/49/CE sur le bruit dans l'environnement, Forum des Acteurs franciliens pour une meilleure gestion de l'environnement sonore).

3. Sensibiliser les Franciliens à l'importance de la qualité de l'environnement sonore et aux risques liés à l'écoute des musiques amplifiées.



2. CES MÉTIERS INSOUÇONNÉS QUI EN PRENNENT PLEIN LES OREILLES

A l'image de ce que l'enquête OpinionWay révèle sur le bruit au travail – exposition d'une majorité de salariés aux nuisances sonores, leurs effets nocifs sur la vie professionnelle et personnelle..., **Bruitparif** et **Audika** ont souhaité mettre l'accent sur des professions que le grand public n'imagine pas être en sur-exposition au bruit.

En effet, si les métiers du bâtiment et des travaux publics ou de l'industrie sont traditionnellement perçus dans l'opinion comme des professions exposées au bruit, de nombreuses autres ne sont pas associées à ces nuisances. Et pourtant...

A partir de tests sonores réalisés in situ, **Bruitparif** et **Audika** présentent trois métiers que l'on ne pense pas être agressés quotidiennement par un fort volume sonore :

» **Les Coiffeurs**
Le bruit des sèche-cheveux (80 dB en moyenne) est la principale nuisance sonore que l'on retrouve dans les salons de coiffure. Même si elle n'est pas grave pour l'environnement et ne cause pas de problèmes au voisinage, pour le personnel du salon c'est une nuisance au quotidien !

» **Les Barmen**
Ils évoluent souvent dans un environnement bruyant constitué d'animation musicale à haut niveau sonore et de nombreux bruits extérieurs.

» **Les Dentistes**
Après 50 ans, un dentiste sur deux sans antécédent particulier ainsi que de plus en plus d'assistants dentaires présentent une atteinte irréversible de l'audition principalement dans les fréquences aigues, du fait de l'utilisation quotidienne des turbines, des détartreurs et des aspirateurs.

De nombreux autres métiers insoupçonnés sont exposés quotidiennement à des nuisances sonores et des mesures du volume sonore journalier dans les lieux de travail doivent être généralisées pour engager une lutte efficace contre le bruit au travail.

LES 4 MESURES PHARES D'AUDIKA POUR DIMINUER LE BRUIT AU TRAVAIL

Parce que l'ouïe est un sens précieux et essentiel qu'il convient de protéger à tous les âges de la vie,

Parce que les effets nocifs du bruit au travail ont un impact négatif sur la vie professionnelle et personnelle d'une majorité d'actifs,

Parce que la diminution du bruit au travail génère un accroissement du bien-être, de la productivité et de la performance individuelle et collective,

Parce qu'une prise de conscience des entreprises et des pouvoirs publics de tous ces enjeux est primordiale,

**AUDIKA LEUR PROPOSE
D'APPLIQUER
4 MESURES-PHARES :**

1

Une fois par an, mesurer le volume sonore journalier sur les lieux de travail pour avoir des données précises sur les nuisances sonores vécues au quotidien.

2

Faire venir en entreprise un audioprothésiste pour des dépistages de problèmes auditifs auprès des salariés qui le souhaitent.

3

Mettre à disposition des actifs des bouchons d'oreilles ou des appareillages adaptés à leur environnement professionnel pour une meilleure protection de leur ouïe.

4

Faciliter l'aménagement des espaces de travail, du temps de travail et le développement du télétravail lorsqu'un salarié exposé au bruit a besoin de s'isoler pour travailler.

ENQUÊTE OPINIONWAY : MÉTHODOLOGIE

Etude réalisée auprès d'un échantillon de 1 002 répondants âgés de 35 ans et plus, représentatif de la population française âgée de 35 ans et plus.

L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socio-professionnelle et de région de résidence. Source Insee Enquête Emploi 2012.

Mode d'interrogation des 35 ans et plus : l'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview).

Date de terrain : du 19 janvier au 26 janvier 2017.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 3 à 4 points au plus pour un échantillon de 1 000 répondants.



Le Club Audika réunit tous ceux - grands acteurs des médias, chercheurs, médecins ORL, acteurs et professionnels de l'audition, fabricants de haute technologie auditive... - qui oeuvrent pour faire reculer les déficiences auditives, pour faire avancer sciences, techniques et engagement au service de l'audition.

AUDIKA EN BREF

40 ANS

d'expertise dans
l'audioprothèse

PLUS DE

470

centres en France et

PRÈS DE **10**

centres en Belgique

94 %

de satisfaction globale
clients⁽¹⁾

76 %

de notoriété auprès
des plus de 60 ans⁽¹⁾

(1) source : Ifop février 2016



L'OUÏE EST
UN SENS PRÉCIEUX
PROTÉGEONS-LA

CONTACTS PRESSE

Caroline CAEN
Responsable des Relations Média
ccaen@televisionandco.fr
06 72 88 03 03

Solenn GUILLERMIN
Chargée de Relations Média
sguillermin@televisionandco.fr
06 86 47 16 88

TÉLÉVISION & CO - 26 rue de Berri - 75008 Paris
www.televisionandco.fr